

## MOT DU PRÉSIDENT

### BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 2018!

#### Que notre rêve se réalise enfin!

Voici à nouveau, en ce mois de janvier 2018, quelques réflexions des membres du CA élargi de l'ADR sur notre sujet de prédilection : l'indexation.

Il y a lieu d'espérer encore. Deux faits marqueront la nouvelle année. Il y a eu la création de la *Tribune*, initiée par le secrétariat du Conseil du trésor, et sur laquelle siègent six associations dont l'ADR. L'indexation est à l'ordre du jour et chaque participant aura l'occasion d'exprimer ses arguments, de présenter son plaidoyer et de se coaliser avec les autres.

Puis il y aura des élections provinciales. Ce sera l'occasion d'utiliser notre poids démographique pour balancer d'un côté ou

de l'autre des circonscriptions ambivalentes. Le comité de retraite à l'ADR devrait-il rencontrer une deuxième fois les chefs des partis politiques pour obtenir une promesse écrite de pleine indexation de nos rentes de retraite? Le résultat va peser fort sur notre implication dans la campagne électorale et votre collaboration sera sollicitée.



Par Viateur Sauvé

Qui seront nos élus? Ceux qui sont là présentement auront-ils le courage de prendre des décisions sur la réindexation de nos rentes de retraite avant qu'ils ne disparaissent du paysage politique québécois.

Bonne lecture et bonne réflexion.

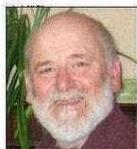
## Membres du conseil d'administration 2017-2018



Rosaire Quévillon  
Trésorier



Raymond Courtemanche  
1<sup>er</sup> vice-président



Viateur Sauvé  
Président



Aline Couillard  
2<sup>e</sup> vice-présidente



Jean-Guy Dupont  
Secrétaire



Liguori Larrivée  
1<sup>er</sup> administrateur



Andrée Guertin  
2<sup>e</sup> administratrice



Bernard Boyer  
3<sup>e</sup> administrateur



Maurice Goyette  
4<sup>e</sup> administrateur

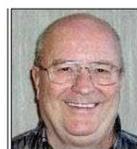
### CONSEIL D'ADMINISTRATION ÉLARGI



Michel Gareau



Gaétan Morneau



Jean-Guy Roy



Doria Ross

## Attendre le Messie

**Attente, désespérance, persévérance, désintérêt, espoir, DE TOUT !**

### COCKTAIL de SENTIMENTS

La désindexation des rentes de retraite des retraités de l'État perdure depuis plus de 35 ans. Le pouvoir d'achat de ces retraités s'est grandement effrité et l'appauvrissement se poursuit dramatiquement. Une quantité impressionnante de retraités se retrouvent dans une situation précaire.

Pour la population québécoise, c'est chose du passé, puisque cette action a eu lieu en 1982. Ces « gras dur » se plaignent le ventre plein. Ils sont bien chanceux d'avoir une rente de retraite.

Pour plusieurs retraités eux-mêmes, c'est peine perdue, dossier clos, apathie contagieuse ou bien, motivation énergisante, détermination à toute épreuve, vif désir de voir la correction.

### ET POURTANT

Il y a tant à dire.

- Cette désindexation fait encore ses ravages.
- Cette rente de retraite, nous l'avons payée.
- Elle faisait partie de nos conditions de travail durant toute notre vie active sur le marché du travail.
- C'est du salaire différé.
- La désindexation était injustifiée lorsque décrétée en 1982.
- L'inflation était alors de 12,3 %, mais les rendements à la Caisse de dépôt et placement du Québec atteignaient 28,1 %.
- Le RREGOP est aujourd'hui capitalisé au-delà de 103,7 %.
- Pour Mario Dumont, les retraités ont été victimes d'un « hold up » dans le passé.
- Pour Madame Forget, c'est 1 milliard de dollars que les retraités se sont vu enlever de leur fonds de retraite.

### - C'est clair pour nous aussi, retraités. Qui a volé l'argent des retraités ?

- Sous Jean Charest, chef du Parti Libéral du Québec, la résolution suivante a été adoptée lors du Conseil général du parti des 1, 2 et 3 février 2002, tenu à Sherbrooke : « *Un prochain gouvernement libéral procédera progressivement à l'indexation des régimes de retraite des employés des secteurs public et parapublic de façon à rétablir le pouvoir d'achat de ces retraités, selon les surplus actuariels disponibles.* »

- Cette promesse se fait toujours attendre 16 ans plus tard.

### DE LA DÉSESÉRANCE À L'ESPÉRANCE

Une lueur d'espoir se dessine sur ce firmament troublé.

- Une année électorale trace la voix à une écoute attentive d'une pépinière de retraités québécois qui exerceront leur droit de vote en octobre 2018. Quelque 336 740 retraités de l'État touchés par la désindexation, c'est plus qu'il n'en faut pour donner le ton à la soirée électorale, en faveur d'un parti qui se sera engagé à rétablir l'indexation de leur rente de retraite.

- La Tribune des retraités où siègent six associations de retraités et des représentants du Secrétariat du Conseil du trésor est active. Ce lieu est une terre fertile où semer le germe de l'indexation et regarder pousser ses fruits. Nous connaissons la parabole du grain de Sénevé, n'est-ce pas?

- Les retraités donnent à leurs associations un mandat clair relativement à l'indexation de leurs rentes de retraite : obtenir du gouvernement la fin de leur appauvrissement par le recouvrement du pouvoir d'achat tel qu'il existait avant l'injustice de 1982. Ce n'est pas un privilège de suivre le coût de la vie, c'est le gros bon sens, rien de moins.

Mesdames, Messieurs, membres de l'Assemblée nationale, en action pour la naissance de la ré-indexation de nos rentes de retraite.

Le MESSIE est aussi né pour la justice, le mieux-être et l'autonomie des retraités de l'État.

20 janvier 2018



Les préarrangements funéraires  
*une façon de prévenir.*

*Un décès survient toujours trop vite et lorsqu'on doit faire face à la réalité, tout se bouscule, tout devient difficile.*

Afin d'éviter que des émotions troublent des décisions qu'il faut prendre rapidement, le Complexe funéraire Ubald Lalime offre aux personnes intéressées un service de préarrangements funéraires.

Aujourd'hui, de plus en plus de gens optent pour les préarrangements funéraires parce qu'ils veulent être prévenants et qu'ils veulent sécuriser les membres de leur famille. Lorsqu'une personne nous consulte pour un préarrangement funéraire, elle peut être assurée que toutes ses dernières volontés seront respectées à la lettre. De plus, les gens ont recours à cette formule parce qu'elle est simple et personnalisée à chacun ou chacune.

Anthony Marcell, conseiller aux familles et propriétaire

Mausolée      Siège social

**UL**  
COMPLEXE FUNÉRAIRE  
**Ubald Lalime**

Une maison de confiance depuis 1940  
Siège social  
900, av. Bourdages Nord, Saint-Hyacinthe  
450 774-6417 | www.ubaldlalime.com

# LES « BANDITS » ET NOTRE ARGENT

Par Doria Ross  
Retraité de l'État québécois

Deux « bandits » (selon une expression colorée du mémorable Michel Chartrand) nous ont « fraudés ». L'un, un gouvernement péquiste, en désindexant nos rentes de retraite, en 1982. L'autre, un gouvernement libéral, en ne tenant pas sa promesse de réindexer progressivement nos rentes de retraite, une fois élu, en 2002.

L'indexation à l'augmentation du coût de la vie, c'est un principe économique vital respecté par le Régime des rentes du Québec, par la Pension de la sécurité de la vieillesse, par les pensions versées aux conjoints séparés, etc. À défaut de quoi, on assiste à l'appauvrissement continu et systématique des bénéficiaires. C'est connu.

Cet appauvrissement s'alimente par l'effet des mesures fiscales et budgétaires qui diminuent le pouvoir d'achat et les dépenses :

- l'abolition de la gratuité des médicaments remplacée par une assurance-médicaments au coût de 1 000\$ par couple;
- la contribution aux fonds de santé et services sociaux;
- l'abolition du crédit pour les intérêts payés pour placement;
- le crédit d'impôt pour frais de santé de 3% du revenu familial;
- l'abolition du crédit d'impôt pour profit de capital de 100 000 ou moins;
- l'ajout d'une taxe sur les assurances de 9%;
- l'augmentation des frais d'hébergement dans les CHSLD;
- la réduction des services dispensés dans les CHSLD de 86% à 60% des besoins;
- le taux d'intérêt pour l'épargne qui est descendu à près de 1%;

Et que sais-je encore?

Des gens mal informés ont prétendu que nos rentes de retraite étaient payées par les contribuables. **C'est complètement faux.** Cet argent provient d'une sorte de fonds de retraite constitué par les employés de l'État québécois qui, à chaque paye, prélevaient un montant de leur salaire, sous forme de cotisation, pour le confier à la Caisse de dépôt et de placement du Québec, par l'intermédiaire de la Retraite Québec, afin de le faire fructifier en prévision de leurs *vieux jours*.

Les retraités de l'État ont tous cotisé à une sorte de « fonds de retraite ». Ça faisait partie des négociations de leur convention collective. Le gouvernement s'était engagé à verser l'équivalent dans le fonds en échange d'un moindre salaire. Mais il ne l'a jamais fait, préférant constituer une dette, **sans intérêt**, envers les retraités. Cet argent que le gouvernement a retenu dans ses poches, **c'est notre argent** et on ne peut pas le faire fructifier comme nos cotisations.

Mais il y a un hic qui peut créer de la confusion chez les profanes. Une partie de la rente versée aux retraités de l'État du Québec est constituée de la remise d'une partie de la dette que le gouvernement a contractée envers eux. Mais c'est notre dû, **c'est notre argent**, pas l'argent des contribuables. D'où la confusion.

De plus, en 1997 le gouvernement a pigé 800\$ millions dans notre cagnotte pour financer des départs prématurés à la retraite, avec les conséquences que l'on sait. Mario Dumont, alors député, avait lancé, à l'Assemblée nationale (mai 2005), *c'est un hold up!*

Un magot à portée de main, c'est très tentant pour des « bandits ». Quant au parti libéral, il est de connivence avec le parti québécois en endossant ses décisions arbitraires et injustes.

**N. B.** Cet écrit, genre blogue, n'engage que l'auteur



On vous aide à  
reprendre le contrôle

**Vous serez à la bonne place pour bien  
assurer votre auto et votre habitation**

Profitez des **privèges exclusifs** offerts aux membres  
de l'Association démocratique des retraités

**18 % de rabais sur votre assurance auto**

**10 % de rabais sur votre assurance habitation**

DEMANDEZ UNE SOUMISSION

**1 866 SSQ AUTO**

**ssq.ca/groupes**

**SSQ**



56646

**ADR**  
**Association démocratique des retraités**  
**FORMULAIRE D'ADHÉSION**

Nom \_\_\_\_\_  
 Prénom \_\_\_\_\_  
 Adresse \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 Ville \_\_\_\_\_  
 Code postal \_\_\_\_\_  
 Téléphone \_\_\_\_\_  
 Courriel \_\_\_\_\_  
 Emploi antérieur à la retraite \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

Régime de retraite:  RREGOP  RRE  RRF  
 Autre  Préciser \_\_\_\_\_

J'autorise la CARRA à effectuer mensuellement une retenue à la source de 3,00 \$. Je peux révoquer cette autorisation dans les 30 jours suivant un avis écrit à l'ADR.

NAS (Exigence de la CARRA) \_\_\_\_\_

Signature \_\_\_\_\_

Date \_\_\_\_\_  
 année      mois      jour

**Ou, je paie annuellement 36,00 \$**  
 Comptant       Chèque

Signature \_\_\_\_\_

Date \_\_\_\_\_  
 année      mois      jour

Indiquer, s'il y a lieu,  
 Recruté par : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

Si vous ne voulez pas être sollicité(e) par des organismes avec qui l'ADR a des ententes de bénéfices pour les membres, cochez ici :

**RETOURNER CE FORMULAIRE À :**  
**Association démocratique des retraités (ADR)**  
**1260, de Castelneau, St-Hyacinthe (QC) J2S 6T2**

**R.I.P.**  
**1982- 20---**  
**DÉSINDEXATION**

Valeureux membres de l'A.D.R. ferez-vous partie du sprint final? À la dernière assemblée générale, les membres du comité de l'indexation se sont donné jusqu'en 2018 pour réussir dans le dossier vers la pleine indexation pour les années 1982 à nos jours. Beaucoup d'efforts de la part de vos bénévoles. Il faut 2 choses pour mener à bien cet objectif : premièrement réaffirmer votre appui et deuxièmement garder vos oreilles grandes ouvertes lors de la prochaine campagne électorale. Votre comité espère pouvoir vous transmettre le texte de l'espoir et de la dignité retrouvée, lors de la prochaine assemblée générale.

Dans la revue Quoi de neuf, vous avez sans doute noté que l'A.R.E.Q. mentionne que le dossier de l'indexation demeure pour elle une préoccupation importante.

Pour l'A.D.R. retrouver la pleine indexation de nos rentes de retraite est LA PRIORITÉ et la lutte de tous les instants.

Étant membre et de l'AREQ et de l'ADR, je souhaite vivement, comme tous les retraités d'ailleurs, que ces deux organisations s'entraident et parlent le même langage, i.e. revendiquer la pleine indexation. À tout le moins pour les années 1982-2000.

Devinette du mois : QUEL parti politique inscrira la date manquante sur la pierre tombale ci-haut? Les efforts furent au rendez-vous en ce qui concerne les rencontres avec les partis politiques. Obtiendrons-nous des résultats tangibles?

Personnellement, je reste optimiste. Je suis un adepte des lois quantiques. La septième loi nous enseigne que nous avons une place réservée dans ce monde, pour servir au mieux l'humanité. Il s'agit de créer des liens entre nous . Pour cette cause commune, unissons-nous et donnons ainsi un sens à notre vie et à nos rêves, cela s'appelle faire du lien. JE VEUX INTENSÉMENT FAIRE DU LIEN AVEC VOUS pour parvenir tous ensemble à la pleine indexation.

**Liguori Larrivée**

**Vivre dans la dignité avant de m... dans la dignité**

Pour ce, il faut, d'abord, se sentir reconnu en tant qu'individu, puis, il faut se sentir considéré, il faut sentir la reconnaissance pour ce que nous avons apporté et apportons encore à la société, il faut sentir le respect des ententes, des accords, des contrats. Quand tout ça ne tient plus, il faut revendiquer. Dans la situation qui nous préoccupe, revendiquer une pleine indexation, c'est signifier à l'autre que je suis là, que j'existe, que j'ai des besoins, que j'ai coopéré, que j'ai négocié de bonne foi, que j'ai apporté beaucoup et que j'apporte encore beaucoup, que je veux vivre dignement et qu'on me traite dignement en respectant ses engagements.

Cette année est une année charnière. Serons-nous (retraités) présents au sein des programmes électoraux? Soyons à l'écoute, observons, questionnons les candidats pour connaître la place qu'ils nous réservent. Il faut être persistant, insistant. La lutte est épuisante. Ne lâchons surtout pas. Il vaut mieux être dans un train qui avance lentement que dans un train complètement arrêté au milieu de nulle part. Il vaut mieux avoir un regard d'espoir qu'un regard éteint. Il vaut mieux marcher de l'avant pendant que nous sommes encore capables de le faire.

**Andrée Guertin**